

**ARRETE n  2019-17 RELATIF AUX
CANDIDATS**

**CONSEIL DE FACULTE
DROIT, ECONOMIE et GESTION**

**Coll ge des usagers
Lundi 11 mars 2019**

Vu le Code de l'Education notamment ses articles L719-1   L719-3 et D719-1   D719-40 ;

Vu les statuts de l'Universit  d'Angers approuv s par le Conseil d'Administration le 30 juin 2016 ;

Vu les statuts de la Facult  de droit, d' conomie et de gestion approuv s par le Conseil d'Administration le 2 juillet 2015 ;

Vu l'arr t  2019-10 du 5 f vrier 2019 relatif   l' lection partielle de repr sentants des usagers au Conseil de Facult  Droit,  conomie et gestion ;

Vu l'avis du Comit   lectoral consultatif du jeudi 28 f vrier 2019.

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

ARRETE :

Aucune liste de candidats n'a  t  d pos e dans le cadre des  lections au **Conseil de Facult  Droit,  conomie et gestion** pour le coll ge des usagers.

Fait   Angers, le 1^{er} mars 2019

Le Pr sident de l'Universit 

Christian ROBL DO

Sign 